

## La Vierge allaitant de la maison Sauvegrain retrouvée

Pierre Glaizal

\* Merci à Jean-Claude Czmarra, Katrien Timmers et Joyce van Loon

### Rappel des épisodes précédents

Dans le n° 52 des *Études Villeneuviennes* de 2018<sup>1</sup>, Jean-Luc Dauphin revenait sur une quête inféconde des années 1980, déclenchée par quelques mots de la *Notice historique et description de Villeneuve-sur-Yonne* parue en 1903. L'abbé Pierre Valentin Horson notait : "*Rue Carnot. [...] Au numéro 122, maison Sauvegrain : dans une petite chapelle, statue en pierre, de dimension remarquable, type assez rare, la Vierge allaitant son enfant. Cette sculpture provient de l'église de Villebougis*"<sup>2</sup>, informations reproduites au mot près en 1911 dans *Villeneuve-sur-Yonne et ses environs - Guide touristique*<sup>3</sup>, du juge de paix Bertin.

À la demande du chanoine Leviste, qui en avait trouvé une photo dans les archives de l'abbé Chartraire, Jean-Luc Dauphin enquêta sans succès : pas de souvenir de cette statue à Villeneuve-sur-Yonne chez les anciens du groupe scolaire libre sous contrat Saint-Louis-Notre-Dame, dont le bâtiment des filles avait été inauguré en octobre 1929 au 122 rue Carnot. Aucune mention non plus dans le livre du chanoine Paul Meignien (1900-1977), *Notre-Dame chez nous*, imprimé en 1958 chez Peyronnet à Joigny.

Au printemps 2018, dans le cours de mon travail d'inventaire des archives du chanoine Leviste déposées au Centre d'études et de recherches du Patrimoine (CEREP, 5 rue Rigault à Sens), je mis la main sur un album d'iconographie mariale de l'abbé Chartraire. J'y trouvai une fiche illustrée d'une photo prise par l'abbé aux environs de 1900 mais non datée. On y voit une statue de la Vierge à l'enfant allaitant, avec en dessous la légende suivante "*Villeneuve-sur-Yonne - École. Provient de Saint-Sérotin*".

J'en fis un scan que je transmis aussitôt à Jean-Luc Dauphin, pour qui il n'y avait pas de doute : il s'agissait bel et bien de la même photo.

Il y avait donc un double mystère :

- pour l'abbé Horson, la statue venait de l'église de Villebougis, et pour le chanoine Chartraire, de Saint-Sérotin, sans précision.

- la statue comme la chapelle étaient encore visibles dans la maison du 122 rue Carnot en 1900, mais plus du tout dans le bâtiment du groupe scolaire ouvert à sa place en octobre 1929.

Jean-Luc Dauphin, dans l'article précité, suggère que pour l'abbé Horson la mention "*maison Sauvegrain*" aurait pu désigner "*à demi-mot un embryon d'école catholique tenue par Mlle Louise Frécault après l'expulsion des Frères des écoles chrétiennes ? Cette ardente animatrice de l'école Notre-Dame, à la fois institutrice et intendante de l'établissement, fondatrice du syndicat des institutrices libres de l'Yonne, fut en 1909 l'une des premières femmes, sinon la première, à intégrer comme membre laïc une commission diocésaine*".

Or le recensement de Villeneuve-sur-Yonne de 1901 indique au 122 rue Carnot deux foyers : la demeure de Céline Ragois, sans profession, 66 ans, et une école maternelle congréganiste avec trois religieuses : la directrice Cécile Louise Pain, 34 ans, la sous-directrice Marie Louise Heffler, 38 ans, et la domestique Joséphine Tanguy, 18 ans.

La même année 1901, Louise Frécault est recensée 8 rue du Pont, "*profession : néant*", chez sa mère Louise Maxime, fille du marchand tanneur Pierre Cyrille Sauvegrain, lui-même décédé en son domicile de Villeneuve au 78 Grande Rue le 26 janvier 1889.

Tout bascule à la fin de l'année 1902 : parmi les écoles de l'Yonne appartenant aux congrégations de religieuses, toutes avaient été autorisées à poursuivre leur enseignement "*sauf celles de Leugny, Quarré-les-Tombes (...), Villeneuve-sur-Yonne (asile)...*"<sup>4</sup>, le terme d'"asile" désignant l'école maternelle. Les religieuses du 122 sont bel et bien obligées de partir. Ce n'est pas fini : l'arrêté ministériel du 10 juillet 1904 ferme l'établissement villeneuvien des Frères des écoles chrétiennes de la rue de la Voyère. Comme l'a spécifié Jean-Luc Dauphin dans son article sur les Bonneville paru en 2006<sup>5</sup>, c'est à ce moment que Louise Frécault

<sup>1</sup> J.L. Dauphin, "L'énigmatique Vierge allaitant de la "maison Sauvegrain", *Études Villeneuviennes*. n° 52, 2018, p. 121 à 125

<sup>2</sup> Abbé V. Horson, *Notice historique et description de Villeneuve-sur-Yonne*, Sens, J. Deroye éditeur, 1903, p. 56.

<sup>3</sup> Villeneuve-sur-Yonne, Imprimerie moderne Maurice Mathieu, 1911, p.13.

<sup>4</sup> A.J. Noirot, *Le département de l'Yonne comme diocèse*, tome 3, Auxerre, 1980, p. 221-222.

<sup>5</sup> Jean-Luc Dauphin, "Le monde des Bonneville ou les quatre fils du marinier", EV n° 36, 2006(2), p. 43.

"ouvre une école libre dans les anciens bâtiments mêmes de l'ancienne tannerie Sauvegrain, dont elle est l'héritière avec sa sœur Mme des Vosseaux".

Louise Frécault aurait donc ouvert son école libre en 1904 dans les locaux de l'école maternelle congréganiste. Ceci implique un nouvel agencement des lieux, car elle assume elle-même intendance et enseignement aux élèves de maternelle et de primaire. Au fil des années, vu le nombre croissant d'élèves, le manque de place se fait sentir, et Mlle Frécault finit par faire rebâtir à ses frais l'immeuble du 122 rue Carnot, devenu le bâtiment des filles, inauguré le 17 octobre 1929 par Mgr Chesnelong sous le nom d'*École Notre-Dame*. Pendant toute cette période, Mlle Frécault demeure 8 rue du Pont. Aux recensements de 1906 et 1911 elle est indiquée "*institutrice libre, patron*". Lors du recensement de Villeneuve-sur-Yonne en 1921, 1926 et 1931, elle habite 8 rue du Pont, devenu en 1936 le 8 rue Joubert, où elle habite toujours. Et la statue de la Vierge, qu'est-elle devenue ? On imagine mal Louise Frécault s'en être débarrassée.

A la même époque, comme le signale Jean-Luc Dauphin<sup>6</sup>, "*Le souci de pérenniser et de transmettre son œuvre conduit Mlle Frécault, alors presque octogénaire, à constituer en mars 1936 la Société civile immobilière de Villeneuve-sur-Yonne (devenue Société anonyme immobilière en octobre 1937), qui permettra de transmettre en douceur le patrimoine*". Et qui dit transmission dit legs. Nous en reparlerons plus loin.

### **Mai 2024 : la surprise à Villebougis**

Le dimanche 26 mai 2024, à la salle des Fêtes de Villebougis, une exposition était consacrée à la présentation de l'ouvrage collectif *Villebougis, une commune du Gâtinais, et ses environs*, très riche monographie de 224 pages format A4 éditée par la Municipalité, et que nous recommandons à nos lecteurs. Le principal contributeur, notre ami l'historien Jean-Claude Czmar, indique avoir retrouvé la trace d'une statue de Vierge allaitant provenant de Villebougis, qui, nous allons le voir, est manifestement celle photographiée par l'abbé Chartraire.

Très curieusement, l'indice qui l'a mis sur la piste se trouve dans deux passages d'un ouvrage déjà ancien, le précieux travail de Louis Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, tome second, *Iconographie de la Bible, II. Nouveau Testament*<sup>7</sup>. On peut y lire p. 97 : "*Dans la sculpture française du Moyen Âge, la plus belle et la plus monumentale de ces Vierges nourrices est celle qui provient du prieuré de Villebougis près de Sens*". Et mieux encore, page suivante : "*XIV<sup>e</sup>. La Vierge à l'Enfant de Villebougis. Statue polychrome, coll. Van Zuylen*".

Grâce à Internet, la collection van Zuylen a été rapidement localisée aux Pays-Bas, précisément au château de Haar, non loin d'Utrecht. Le contact pris avec la conservatrice, Mme Katrien Timmers, permit à Jean-Claude Czmar d'obtenir communication de deux photos de la statue, l'une en noir et blanc, prise en 1967 lors d'une visite de Maria Callas au château, et la seconde en couleurs prise en avril 2024, reproduites dans le livre sur Villebougis p. 60 et 208. La ressemblance ne laisse planer aucun doute.

Aussitôt informé par Jean-Claude Czmar des coordonnées de Mme Timmers, j'ai contacté cette personne par mail, lui donnant toutes les informations dont je pouvais disposer, ainsi qu'une reproduction de la photo prise par l'abbé Chartraire. En retour, la conservatrice, fort intéressée, a insisté pour que nous restions en contact, et accepté de faire prendre d'autres photos de la statue destinées à illustrer le présent article. Elle m'a également précisé que les renseignements concernant son achat étaient fragmentaires : elle a été achetée en 1954 par le baron Egmont van Zuylen, peut-être à l'hôtel Drouot, sans que l'emplacement d'origine de la statue soit connu.

Egmont van Zuylen van Nyevelt van de Haar, secrétaire d'ambassade, fils d'Etienne van Zuylen et de Hélène de Rothschild, né à Paris le 12 octobre 1890 et décédé à Paris le 21 décembre en 1960, appartenait à une famille propriétaire du domaine de Haar depuis l'an 1440. Le site Wikipédia nous apprend qu'en 2000 *la famille van Zuylen van Nyevelt transféra la propriété du château et des jardins (45 ha) à la fondation Kasteel de Haar. Cependant, la famille a conservé le droit de passer un mois par an dans le château. Cette même année, la société néerlandaise Natuurmonumenten acheta le domaine environnant de 400 ha. Un vaste programme de restauration du château et des jardins a été lancé en 2001 et a été achevé en 2016. Après la mort en 2011 du dernier héritier, Thierry van Zuylen, ses filles ont également vendu aux nouveaux propriétaires la collection d'art complète ainsi que l'intérieur du château*.

Ceci dit, comme on le voit selon les renseignements glanés en 1957 par Louis Réau, qui dut fort probablement contacter Egmont van Zuylen et se rendre au château de Haar, la statue de la Vierge ne venait

<sup>6</sup> J.-L. Dauphin, op.cit. 2006, p. 43.

<sup>7</sup> Paris, Presses Universitaires de France, 1957, p. 97 et 98.

pas de l'église mais du prieuré Saint-Georges de Villebougis. La ferme dudit prieuré, avec la chapelle comprise dans l'accin, fut vendue comme bien national le 4 avril 1791 à Georges-Pierre Guyot, ci-devant juge de la prévôté de Chéroy<sup>8</sup>.

Selon Bardot<sup>9</sup>, "*L'acquéreur en a fait la démolition, et il n'en reste pas pierre sur pierre. M. de Billy, propriétaire à Provins (Seine-et-Marne), lorsqu'il demeurait à Subligny, a employé les matériaux de cette démolition à la reconstruction d'une ferme qu'il possédait aux Baudoins, commune de Fouchères, et qui appartient aujourd'hui à M. Vuitry, notre honorable député*".

La statue aurait-elle transité par Subligny ? Fausse piste. C'est chez les Sauvegrain qu'il faut chercher le lien. Jean-Luc Dauphin nous apprend que Jeanne Louise Bonneville, fille du tanneur villeneuvien Louis Pierre Bonneville, a épousé le 25 novembre 1805 (le 4 frimaire an 14) à Villeneuve-sur-Yonne le jeune tanneur Pierre Sauvegrain, né le 2 août 1782 à Sens, paroisse Saint-Maximin, fils d'un maître boucher de Sens, Edme Antoine Sauvegrain. Celui-ci, sur son acte de mariage le 17 février 1773 à l'église Saint-Maurice de Sens est dit "*de la paroisse dudit Saint-Maximin*". Or qui desservait cette paroisse ? "*L'église de Saint-Maximin de Sens dépendait du prieuré de Saint-Georges, et était desservie par un de ses religieux*"<sup>10</sup> ! Il est vrai que veuf au bout de quelques mois de Marie Madeleine Louise Courageux il se remarie le 19 septembre 1774 à Saint-Maurice avec Colombe Marie Claude Epoigny, et là il est dit paroissien de Saint-Hilaire, mais leurs enfants seront baptisés à Saint-Maximin.

Logiquement, apprenant que le prieuré Saint-Georges allait être vendu, le prieur-curé Godinot, qui desservit de 1781 à 1791 Saint-Maximin, église également vendue le 30 juillet 1791, a dû faire mettre la précieuse statue de la Vierge à l'abri, peut-être dans une des propriétés villeneuviennes des Bonneville. Elle y serait restée au moins jusqu'en 1805, date de l'arrivée à Villeneuve-sur-Yonne du gendre Sauvegrain, qui reprit et fit prospérer les activités des tanneries Bonneville. Pierre Sauvegrain était le père de Pierre Cyrille Sauvegrain, lui-même grand-père des sœurs Frécault.

Mais qui a pu dire à l'abbé Chartraire que la statue venait de Saint-Sérotin ? Certainement pas l'abbé Horson (1847-1939), membre correspondant de la Société Archéologique de Sens depuis 1874, et qui avait eu le loisir d'interroger la famille Sauvegrain, étant curé de Villeneuve depuis 1895, après l'avoir été de Pont-sur-Yonne puis de Cheny dont il s'était attaché à étudier et publier l'histoire. Quant à Chartraire, il a manifestement pris sa photo avant la parution du livre d'Horson, n'a pas rencontré Louise Frécault ni sa mère (née Sauvegrain) et a dû se contenter d'informations erronées fournies par les religieuses de l'école maternelle.

### **La piste Frécault**

Nouvelle question : où la statue a-t-elle passé les 50 ans qui s'écoulèrent avant son achat en 1954 par le baron Egmont ? Coïncidence ou nouvel indice, Louise Marie Frécault, née à Saint-Julien-du-Sault le 12 août 1859, fille d'André Théophile Frécault, notaire, et de Louise Maxime Sauvegrain, est décédée à Villeneuve-sur-Yonne le 18 mars 1953. Elle n'avait qu'une sœur, Marie Berthe des Vosseaux, née le 18 avril 1858, morte à 85 ans, veuve depuis 1910 et sans héritiers, 46 faubourg Saint-Savinien, donc aux Relais à Villeneuve-sur-Yonne, le 19 février 1944. Marie-Berthe avait a priori légué tous ses biens à Louise.

L'hypothèse qui prévaut : peu après l'ouverture de son école libre en 1904 Louise Frécault a installé la Vierge chez elle 8 rue du Pont, et celle-ci y est restée. Après le décès de Louise, sur la Table des successions et absences du bureau de Villeneuve-sur-Yonne<sup>11</sup>, figurent entre autres les mentions "Testament authentique. AC (Acte civil) 26.3.53", "Inventaire AC 13.4.53", "Renonciation à legs AC 23.12.53" et la mention "Vente AC" à cinq reprises à savoir les 26 janvier, 16 juillet, 10 août, 2 septembre et 15 septembre 1954.

Il est possible que le légataire, a priori l'école Saint-Louis-Notre-Dame, ait renoncé en raison des frais et droits de succession à payer, sans compter les soucis liés au patrimoine immobilier, à savoir les maisons de famille. En cas de succession vacante, selon l'article 724 du Code Civil, les biens objet de legs reviennent à l'Etat. Un curateur est désigné, chargé d'organiser leur vente aux enchères. Les immeubles vacants sont vendus en priorité dans les meilleurs délais. Parmi les meubles, seuls sont mis aux enchères ceux dont la valeur de vente paraît suffisante pour couvrir les frais, les autres sont détruits. Reste à trouver le descriptif des multiples ventes de 1954 pour confirmer que la Vierge allaitante fit partie du lot.

<sup>8</sup> Charles Porée, *Documents relatifs à la vente des biens nationaux, district de Sens*. Volume 2, Auxerre, Imprimerie coopérative l'Universelle, 1912, p. 311.

<sup>9</sup> Bardot, *Annuaire historique du département de l'Yonne* - Vol. 12, 1848, p. 166

<sup>10</sup> Bardot, id.

<sup>11</sup> Arch. Dép. Yonne 1255 W 1225, vue 79/228.

Mais un élément plaide pour cela : lorsque Egmont van Zuylen l'a achetée, comment aurait-il appris qu'elle venait du prieuré Saint-Georges, sinon à la vue d'un document précieusement conservé par la famille Sauvegrain depuis 1791, transmis à Louise au décès de sa mère en 1924, et figurant parmi les meubles acquis par le baron ?

## **Retour au présent**

Il nous reste à examiner quelques unes des 17 photos de la statue fort aimablement communiquées le 12 juin dernier par Mme Joyce van Loon, responsable de la régie des œuvres au Kasteel de Haar. Mme van Loon a par ailleurs mesuré pour moi la statue : 175 cm de haut du piédestal à la tête, 60 cm de largeur et 30 cm de profondeur.

On constatera tout d'abord l'état relativement bien conservé de la polychromie, et le fait que la cicatrice au bas du cou de la Vierge, bien visible sur la photo prise vers 1900 par l'abbé Chartraire, a disparu.

De plus, ce qui n'apparaissait pas, et pour cause, sur les photos précédentes : la statue avait été fixée dans un mur au moyen de deux anneaux de fer encore présents dans son dos. Il a donc fallu sceller deux autres anneaux dans le mur et relier les quatre anneaux par une barre de fer verticale. Mais pour que tout tienne bien au plus près du mur, le dos de la statue a été grossièrement aplani. La statue n'était peut-être pas scellée au mur du petit oratoire du 122 rue Carnot, et dans ce cas cette maladroite opération serait mettre au compte du déménagement supposé dans la maison du 8 rue du Pont.

Paron, le 20 juin 2024

## **Illustrations**

1. Statue de la Vierge dans la maison Sauvegrain, photo Eugène Chartraire, vers 1900. Archives CEREP, fonds Jacques Leviste.

2. Maria Callas au château de Haar, le 10 octobre 1967. Photo Keystone Pictures USA. Archives fondation Kasteel de Haar.

3. Statue de la Vierge, photo Brynn Brujn, fondation Kasteel de Haar, transmise par Mme Katrien Timmers, conservatrice, reproduite p. 208 de *Villebougis, une commune du Gâtinais*, 2024.

4 à 10, photos communiquées le 12 juin 2024 par Mme Joyce van Loon.